

Les idéologies des bibliothécaires canadiens-français (1951-1968)

Gilbert Gagnon

Volume 22, numéro 4, décembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055305ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055305ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, G. (1976). Les idéologies des bibliothécaires canadiens-français (1951-1968). *Documentation et bibliothèques*, 22(4), 169-179.
<https://doi.org/10.7202/1055305ar>

Résumé de l'article

À l'aide des *Rapports des travaux des congrès* de l'ACBLF de 1951 à 1968, l'auteur retrace l'évolution des idées qui ont guidé l'action des bibliothécaires canadiens-français et déterminé les changements de leur profession. Deux périodes sont à distinguer : la première (de 1951 à 1960) qui est dominée par l'humanisme chrétien et la seconde (de 1960 à 1968) qui est caractérisée par la montée de l'idéologie scientifique. La conclusion s'impose d'elle-même : la vision du monde, la praxis et le mode d'argumentation du bibliothécaire varient d'une période à l'autre parce qu'issus de conceptions différentes.

Les idéologies des bibliothécaires canadiens-français (1951-1968)

Gilbert Gagnon
Sociologue
Québec

À l'aide des Rapports des travaux des congrès de l'ACBLF de 1951 à 1968, l'auteur retrace l'évolution des idées qui ont guidé l'action des bibliothécaires canadiens-français et déterminé les changements de leur profession. Deux périodes sont à distinguer: la première (de 1951 à 1960) qui est dominée par l'humanisme chrétien et la seconde (de 1960 à 1968) qui est caractérisée par la montée de l'idéologie scientifique. La conclusion s'impose d'elle-même: la vision du monde, la praxis et le mode d'argumentation du bibliothécaire varient d'une période à l'autre parce qu'issus de conceptions différentes.

With the help of the Rapports des travaux des congrès of ACBLF from 1951-1968, the author traces the evolution in the thinking of French Canadian librarians which has influenced their actions and determined the changes in their profession. Two main periods are identified: the first from 1951-1960 was dominated by christian humanism, the second from 1960-1968 was characterized by the rise of scientific ideology. This leads to the obvious conclusion that the librarians' vision of the world, their praxis and their arguments vary from one period to the other because it arises from two different concepts of librarianship.

Por medio del reportaje de los trabajos de congresos Rapports des travaux des congrès del ACBLF de 1951 hasta 1968, el autor trae a la memoria la evolución de ideas que han guiado la acción de bibliotecarios canadienses franceses y que han determinado los cambios de sus profesiones. Se pueden distinguir dos periodos: el primero (de 1951 hasta 1960) que es dominado por el humanismo cristiano, y el segundo (de 1960 hasta 1968) caracterizado por la subida de la ideología científica. La conclusión se impone por ella misma: la visión del mundo, la práctica y el modo de argumentación del bibliotecario varían de un período al otro por nacer de concepciones diferentes.

Approche structurale

Objet de l'analyse

Les profonds changements observés dans la praxis des bibliothécaires canadiens-français nous amènent à l'étude de leurs idéologies. Nous utiliserons, pour ce faire, comme documents de travail, les rapports des congrès (1951-1968)¹ de l'Association canadienne

des bibliothécaires de langue française, non en dépouillant les textes pour en relever les principaux thèmes sous leur aspect quantitatif, mais en montrant l'évolution des idées exprimées dans les communications faites par les bibliothécaires au cours de ces congrès.

L'étude de ces communications nous permet de découvrir une coupure qui apparaît vers les années 1957-1960. En 1943, les bibliothécaires sentent le besoin de s'unir au sein d'une association pour définir leur action. Par la suite, à cause de l'évolution de la société québécoise, les principes d'action explicités

1. Association canadienne des bibliothécaires de langue française, *Rapports des travaux des congrès*, Montréal, 1951-1968. Annuel.

au départ reçoivent de moins en moins l'assentiment de l'ensemble de la profession. À partir des années 1957-1960, les bibliothécaires remettent en question les anciens principes et leur modalité d'application, de telle sorte qu'on assiste à l'élaboration d'une autre idéologie qui devient un nouveau mécanisme d'adaptation à la société.

Naissance d'une idéologie

Les changements technologiques, les transformations de la structure sociale et la pluralité des centres de décision remettent en question les principes d'action et le système de valeurs d'une société. Il faut donc, à ce moment, refaire l'unité perdue et fabriquer des mécanismes d'unanimité. Cela suppose la définition explicite des valeurs communes et des fins collectives. Les nouvelles conditions de la praxis sociale requièrent de nouveaux modèles de comportement qu'il faut justifier. L'idéologie naît quand apparaissent de nouvelles relations entre la praxis et les valeurs. La justification n'est plus donnée par un mythe, lui-même garanti par la tradition, mais par l'élaboration d'idéologies, c'est-à-dire par la définition explicite des actions à entreprendre en fonction d'un projet à atteindre.

Les idéologies sont une rationalisation des valeurs prérequisées par la culture. Par-delà les situations particulières, il existe toujours une situation fondamentale dans un contexte historique. Les anthropologues² donnent, à cette situation ou à ces prérequis, diverses appellations: prémisses culturelles, valeurs fondamentales, postulats essentiels. Linton parle de «personnalité de base», Ruth Benedict de «pattern of culture», Marx d'un projet, du désir d'une totalité.

«La vision du monde», contrairement à l'idéologie, n'est pas une totalité concrète, formelle et explicite. Elle est, selon Kluckhohn, une configuration culturelle, un principe de la culture implicite ou une prémisse non énoncée. La plupart des membres d'une société ne sont pas conscients d'une façon systématique et continue de ce principe de la culture. Cependant l'analyse idéologique ne peut ignorer l'approche en terme de «vision du monde».

On peut situer l'idéologie dans un large schéma renfermant trois niveaux d'analyse. L'action, située au centre de l'idéologie, oc-

cupe une place importante dans cette structure. Si les niveaux exprimés ci-dessous diffèrent par leurs caractéristiques, ils sont, toutefois, tous reliés à l'action humaine considérée comme pivot essentiel.

Niveaux d'analyse de l'activité humaine

- 1 — Motivation ↔ conduite → situation → fin
- 2 — Attitudes → actions ↔ situation (milieu) → rationalisations
- 3 — Vision du monde → praxis ↔ situation (histoire) → idéologies.

Modèle d'analyse

L'idéologie apparaît comme un système de rationalisation qui montre que l'action liée à une situation historique découle d'une certaine vision du monde. Nous tenterons d'analyser, dans le cadre de la présente étude, autant l'idéologie primaire que les idéologies secondaires. L'idéologie primaire représente les éléments fondamentaux du système de rationalisation et les idéologies secondaires regroupent les autres éléments liés au système.

L'analyse de ces éléments permettra de distinguer tour à tour la représentation explicite que la profession se faisait du bibliothécaire, de la bibliothèque et de ses usagers. Elle montrera le degré d'intensité des idéologies humanistes, scientifiques, religieuses et nationalistes, tout en rendant compte des tensions et des antinomies entre les diverses sources idéologiques.

Aperçu historique

Le 28 septembre 1943³, quelques curés de Montréal, réunis à la Palestre Nationale, fondent l'Association des bibliothèques paroissiales. Au cours de cette assemblée, on fait remarquer que l'Association serait plus puissante et plus utile si elle groupait toutes les bibliothèques d'institutions catholiques. Le 11 novembre 1943, l'Association s'élargit pour grouper les bibliothèques des communautés religieuses, des maisons d'enseignement et les bibliothèques paroissiales. Le 17 février 1945, elle décide d'élargir encore ses cadres et ses possibilités d'action et change son nom en celui d'Association canadienne des bibliothèques catholiques. Le 1er décembre 1945, l'Association admet dans ses rangs des membres auxiliaires, c'est-à-dire des person-

2. Marcel Rioux, «Remarques sur les concepts de vision du monde et de la totalité», *Anthropologica*, vol. IV, no 2 (1962), 273-291.

3. Paul-Aimé Martin, «Les origines de l'A.C.B.L.F.», *Bulletin de l'ACBLF*, vol. 1, no 2 (juin 1955), 4-6.

nes intéressées aux problèmes de la lecture. Le 13 mai 1948, l'Association, à la suite d'une refonte de sa constitution, devient l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF) nom qu'elle conservera jusqu'à la fondation de l'ASTED en 1974.

Nous avons discerné deux phases principales dans l'évolution de l'idéologie des bibliothécaires au cours de ces deux décades. La première phase (de 1951 à 1960) est caractérisée par une idéologie humaniste chrétienne, et la seconde (de 1960 à 1968) par une idéologie plus scientifique.

Première période (1951-1960)

L'idéologie primaire: l'humanisme chrétien

La bibliothèque et le public

Pendant cette période, l'Association est formée en majorité de bénévoles, des femmes pour la plupart, de religieux et de religieuses⁴. Ces personnes œuvrent généralement dans une communauté religieuse, un séminaire, un collège ou une bibliothèque paroissiale. Le public lecteur comprend des étudiants, quelques adultes et des malades dans les hôpitaux. Les bibliothécaires les plus avertis et les plus actifs sont généralement des religieux qui élaborent la pensée de l'Association et en définissent les lignes d'action. Avant d'aborder ces principes d'action, il faut se rappeler la conception qu'on avait jadis du bibliothécaire et de la bibliothèque, conception qui prévaut encore au début de cette période.

Le bibliothécaire est un humaniste et un érudit qui passe sa vie enfoui dans les profondeurs mystérieuses des bibliothèques, considérées comme des temples sacrés et accessibles seulement à un petit groupe de privilégiés. Consacré aux recherches faites dans la solitude, derrière des rayons poussiéreux, il voit la bibliothèque comme un genre de musée où l'on entrepose et conserve des antiquités et des documents. La bibliothécaire représente assez bien l'image projetée par la profession — presque exclusivement réservée aux femmes — dans le grand public: «austère, un peu maniaque, occupée à d'obscures besoins derrière des piles de volumes ou à un

incessant va-et-vient pour donner ou ranger des livres, faisant régner la discipline et imposant des amendes aux retardataires.»⁵

La bibliothèque est un objet de luxe que l'on maintient avec un minimum de frais en se méfiant des critiques toujours possibles d'un public peu éveillé aux choses de l'esprit. Les autorités locales ne voient pas toujours d'un bon œil les quelques usagers de la bibliothèque. Les lecteurs peuvent y trouver des idées fausses ou se faire des opinions opposées à celles encouragées par l'autorité constituée: «Un jour, un vieux curé répondait à une mère qui lui disait que son fils fréquentait beaucoup les bibliothèques: «Ne l'encouragez pas trop vite dans cette voie, il lira toujours assez.» (Congrès 1962, p. 87). Ainsi, le bibliothécaire, envers qui l'on conserve une certaine méfiance, distribue des livres à un public restreint et marginal.

La définition de l'humanisme

Le bibliothécaire, formé par ses études classiques, doit posséder une culture générale qui lui permette non seulement de connaître le passé, mais aussi de juger le présent. Il doit posséder de vastes connaissances dans tous les domaines du savoir et se sentir à l'aise dans toutes les sciences et tous les arts. Il doit être un homme cultivé et tendre à la perfection par le développement intégral de ses facultés. Le bibliothécaire, ainsi formé, sera en mesure d'orienter, de conseiller et d'éclairer les lecteurs dans le choix de leur lecture.

«La bibliothèque publique remplira sa mission culturelle auprès de ses usagers, si elle sait toujours poursuivre son noble et véritable idéal, conserver et diffuser le livre en vue de promouvoir l'éducation populaire» (Congrès 1953, p. 24).

Un souhait souvent formulé: «que les prochaines décennies soient aussi fructueuses pour l'instauration d'un humanisme chrétien intégral» (Congrès 1953, p. 16).

La religion comme principe d'unité

Une définition unitaire de la structure religieuse et de la structure sociale sert de base aux rationalisations. La religion apparaît dans le système idéologique des bibliothécaires comme le principe d'unité. On a recours à des concepts tels que: action apostolique, voca-

4. Parmi les 300 personnes inscrites au congrès de 1960, on compte 150 religieux et religieuses. Les femmes, religieuses ou laïques, sont au nombre de 200.

5. Raymond Tanghe, *Le bibliothécaire*, Montréal, Fides, 1962, p. 20.

tion, mission culturelle, éducateur, etc., pour définir le rôle du bibliothécaire. L'Association des bibliothécaires se définit comme un groupement spirituel et un mouvement d'action culturelle. Le rôle du bibliothécaire se confond presque avec celui du prêtre.

«La bibliothéconomie est la connaissance et l'entraînement par lequel les documents imprimés sont reconnus, rassemblés, organisés et utilisés (...) son idéal est un éclairage humain dans une continuité historique. Cet éclairage humain classe le bibliothécaire avec le prêtre, l'éducateur, le littéraire et tous ceux dont l'idéal est de rendre témoignage à la lumière» (Congrès 1962, p. 126).

L'apostolat

Le bénévolat, l'abnégation, la patience, la charité, l'honnêteté scrupuleuse, des connaissances étendues, une mémoire riche et prompt, voilà autant de qualités que l'on doit retrouver chez le bibliothécaire. Une conférence se termine ainsi:

«J'aimerais mettre en relief l'éminente dignité des bibliothécaires dans la république des livres en vous lisant un extrait de Valéry Larbaud:

«Le traducteur (le bibliothécaire) est méconnu. Il est assis à la dernière place, il ne vit pour ainsi dire que d'aumône, il accepte de remplir les plus infimes fonctions, les rôles les plus effacés. «Servir» est sa devise, et il ne demande rien pour lui-même, mettant toute sa gloire à être fidèle aux maîtres qu'il s'est choisis, fidèle jusqu'à l'anéantissement de sa propre personnalité intellectuelle» (Congrès 1953, p. 195).

La critique littéraire

Le bibliothécaire se doit de former le sens critique et le jugement des lecteurs aux plans moral, littéraire et culturel. Des bibliothécaires définissent la critique littéraire et justifient l'action du bibliothécaire dans ce domaine.

«Elle est une science soutenue, enrichie et vivifiée par une expérience spirituelle unifiant de l'intérieur la vision des choses de l'existence et devenue par les efforts répétés de la raison, apte à juger toutes les réalités concrètes qui, de fait, sont pénétrées dans le sens que Dieu leur donne» (Congrès 1953, p. 112).

Cette sagesse, science suprême, doit dominer et pénétrer tous les champs spécialisés du savoir et les juger à leur juste valeur.

Mélange de théologie et de philosophie, elle est une vision ordonnée et un savoir hiérarchisé des choses qui règlent l'existence de l'homme dans ses rapports avec Dieu, la société et l'univers. Les bibliothécaires doivent posséder cette sagesse surnaturelle et la transmettre aux lecteurs.

«En devenant les dispensateurs de la science, vous vous êtes mis au service du prochain. Vous vous êtes obligés à l'aimer efficacement, en lui procurant le bien de l'esprit. C'est là un devoir surnaturel de charité, et vous n'y satisferez qu'en recherchant pour ceux qui viennent à vous, le bien le plus parfait qui est la sagesse surnaturelle et la science qui conduit au salut» (Congrès 1951, p. 32).

On retrouve ainsi, par le biais de la critique littéraire, une pensée globale qui traduit assez bien les conceptions des bibliothécaires et celles d'autres idéologies de l'époque.

Les partisans de cette idéologie établissent un lien étroit entre la science et la sagesse, la raison et la foi, la culture et la vie spirituelle. Ils n'acceptent pas que la science se constitue en un univers d'explication autonome et que la critique littéraire se soit établie comme une discipline se suffisant dans son ordre. Il existe des tensions et des antinomies entre leur rationalisation et diverses autres idéologies. Dans le texte de la déclaration de droits de l'American Library Association, il est dit:

«Les livres — entendons par là tout ce qui est destiné à la lecture — doivent être choisis pour leur valeur d'intérêt, d'information, d'enrichissement intellectuel, pour tous les membres de la communauté. En aucun cas, un livre ne peut être exclu à cause de la race, de la nationalité, des vues politiques ou religieuses de son auteur.»⁶

Or à ceci on répond:

«Il y a infiniment de bon... mais les formules sont trop générales et elles reflètent une double erreur: celle d'interdire au bibliothécaire fidélité entière à ses convictions personnelles, et celle de confondre la vraie lumière de l'esprit avec les faux biens intellectuels... La seconde faiblesse de la «Déclaration de droits» consiste à réclamer le culte de la lumière intellectuelle, mais sans dire

6. *Library Bill of Rights*, adopted by the Council of the American Library Association at Atlantic City, on June 18, 1948.

où se trouve la vérité et en semblant placer la perfection de l'esprit dans l'information plus que dans le vrai» (Congrès 1951, p. 36-37).

Le système de rationalisation est ainsi constitué de deux paliers hiérarchisés et interreliés. Dieu, l'homme de la grâce et de la foi, est placé au sommet et la science est située au second palier. Il y a un chevauchement continu entre les deux paliers parce que le principe d'explication de l'objet de la science se retrouve au premier palier. Des bibliothécaires contestent et rejettent les idéologies qui s'opposent à leur système.

«(La critique littéraire) est devenue la science des œuvres littéraires tirant de la pensée des œuvres une certaine doctrine commune suffisante pour porter un jugement de type littéraire. Elle a ainsi rompu tout rapport avec la philosophie et la foi.

Cette séparation en cloisons étanches est une pure fiction résultant d'une vue de l'esprit. Pareille désaffectation de la sagesse de foi et de la sagesse naturelle a produit un immense appauvrissement du savoir. Il cause l'atomisation du savoir, désagrège la personnalité, prive la pensée de la lumière conductrice sur les problèmes les plus brûlants de la vie» (Congrès 1953, p. 113).

Donc pour apprécier, évoluer ou juger une œuvre littéraire, le bibliothécaire critique doit recourir aux principes de la science littéraire, mais surtout aux données de la foi et de la théologie.

La morale

Le bibliothécaire est aussi moraliste par sa fonction. Des thèmes tels que le devoir moral des bibliothécaires, l'éducation morale (sexuelle), la conscience professionnelle, la valeur culturelle et morale des bibliographies conseils, etc., occupent une place importante dans les congrès tenus pendant cette période. «Si nous avons une œuvre d'éducateur à accomplir comme bibliothécaire, c'est bien avant tout cette éducation morale» (Congrès 1953, p. 145). Moraliste, le bibliothécaire doit se préoccuper de l'action réelle qu'une œuvre exercera sur les lecteurs et des répercussions qu'elle entraînera dans leur vie intérieure et sur leur conduite. Il doit remplir ses responsabilités morales en tenant compte de la doctrine sociale de l'Église et surtout de la loi de l'Index à laquelle tout catholique est soumis: «Tout intellectuel catholique, quelles que soient l'étendue de ses connaissances, l'autorité de

son savoir et la sûreté de sa foi, est soumis à la loi de l'Index» (Congrès 1953, p. 117).

Dans un article publié dans le *Petit Journal* du 23 août 1959, Hervé Bazin, prenant prétexte d'une liste de cotes morales publiée par les Ligues du Sacré-Cœur, déclare que

«les Canadiens sont étroits d'esprit, qu'ils ont peur de la vérité et qu'ils nourrissent envers la pensée et le livre une méfiance qui va jusqu'à l'ostracisme... Trouver dans cette liste, parmi les dangereux, Mauriac, Graham Greene et Michel de Saint-Pierre, tous trois ultra-catholiques... on croit rêver».

Un bibliothécaire répond à Bazin dans la revue *Lectures*:

«Le fait d'être catholique ne confère à un écrivain ni la confirmation en grâce ni l'infaillibilité (...) Il n'est pas rare qu'une œuvre de grande valeur ne puisse pas, à cause de certains éléments, être mise entre toutes les mains, et soit considérée comme dangereuse pour la majorité des lecteurs.»⁷

Le bibliothécaire a donc pour mission de conserver et de distribuer des livres et aussi de propager et de défendre la doctrine de l'Église. Formée de catholiques, l'Association doit présenter et soutenir les thèses catholiques en matière de lectures.

L'idéologie religieuse ne peut être dissociée de l'idéologie humaniste. Le bibliothécaire doit posséder des connaissances dans tous les domaines du savoir humain et surtout une connaissance approfondie de la doctrine de l'Église. La préoccupation religieuse est toujours présente quand il s'agit d'informer et d'éduquer le lecteur et de l'aider à se renseigner, à réfléchir et à se distraire. L'idéologie globale qu'est l'humanisme chrétien intégral se veut ainsi une systématisation explicite des principes moteurs de l'action du bibliothécaire.

«Notre premier, le seul à vrai dire, de nos devoirs professionnels, est le devoir de la charité surnaturelle (...) Concrètement, notre devoir de charité consistera à poursuivre, selon toutes les règles de la prudence, l'avancement, ou, au moins, la protection intellectuelle et spirituelle des lecteurs» (Congrès 1951, p. 33).

Cette idéologie primaire est appuyée et protégée par les idéologies secondaires, nationaliste et scientifique.

7. *Lectures*, vol. 6, no 1 (septembre 1959), 30.

Les idéologies secondaires

L'idéologie nationaliste

Cette idéologie nationaliste et, somme toute, fédéraliste, sert de point d'appui à l'idéologie humaniste chrétienne. Le bibliothécaire doit répandre et conserver la culture française dans les provinces canadiennes. Formée de bibliothécaires de langue française, l'Association doit promouvoir la lecture des auteurs français. Elle demande aussi aux bibliothécaires de collège d'encourager les étudiants à lire les périodiques canadiens-français afin que notre peuple se forge une véritable culture canadienne-française, dont le premier élément demeure la langue française. La conservation et la propagation de cette langue constituent une mission très importante puisque la langue est la sauvegarde de la foi et, par conséquent, de l'idéologie humaniste chrétienne. Ce lien indissoluble entre la langue et la foi est explicite pendant cette première phase historique de l'Association. En 1948, lorsqu'on a changé le nom de l'Association canadienne des bibliothèques catholiques en celui de l'Association des bibliothécaires de langue française, pour inclure le personnel des bibliothèques publiques, l'Association conservait son caractère confessionnel:

«L'article 3 de la constitution place l'association sous le patronage de Notre-Dame-du-Livre, et l'article 4 qui inclut dans les buts, le service des intérêts culturels et catholiques des bibliothécaires, montrent avec évidence que l'association ne cesse d'être catholique (...) sans préjudice des intérêts catholiques de notre population, puisque chez nous, qui dit français dit catholique» (Congrès 1953, p. 14).

L'idéologie scientifique

Le système de rationalisations justifie explicitement une action scientifique à entreprendre. L'action scientifique suppose une connaissance approfondie dans un domaine particulier du savoir pour étudier un objet donné. En ce sens, les recherches et l'action scientifique occupent une place secondaire dans l'idéologie de cette période. Le bibliothécaire doit plutôt posséder un ensemble de techniques de travail et une connaissance très étendue dans toutes les sciences pour bien servir le lecteur. Le bibliothécaire se perçoit encore comme un «érudit» qui peut tout faire dans une bibliothèque. Il est, par conséquent, très rare de rencontrer un bi-

bliothécaire spécialisé dans l'une ou l'autre des techniques de la bibliothéconomie, ou encore dans une autre discipline universitaire.

L'Association cherche cependant à améliorer, entre autres, les techniques du prêt, du choix des livres, de rédaction des fiches, du catalogage et de la classification. Elle organise des sessions d'études pour les diverses bibliothèques: bibliothèques publiques (section des jeunes et des adultes), scolaires, universitaires et d'hôpitaux, afin de mieux répondre aux besoins des publics lecteurs. Les bibliothécaires qui pourraient être spécialisés dans l'un ou l'autre de ces secteurs le sont beaucoup plus à la suite de plusieurs années d'expérience que par l'utilisation immédiate d'un bagage de connaissances appropriées à une action efficace. Ainsi l'expérience est d'autant plus valorisée que la majorité des membres de l'Association n'ont pas un diplôme universitaire reconnu en bibliothéconomie. Il en résulte que le recyclage ou l'obtention d'un second diplôme universitaire n'est pas une préoccupation importante et que le spécialiste de moins de 35 ans est assez rare.

L'ACBLF réunie en congrès en 1957, demande au Département de l'Instruction publique que des bibliothécaires diplômés soient inclus, à temps complet, dans le personnel des écoles secondaires, écoles normales et autres institutions. Les bibliothécaires commencent à tenir compte de la compétence et des exigences scientifiques dans la description des tâches.

Seconde période (1960-1968)

L'idéologie primaire: l'idéologie scientifique

Les conditions de la praxis

Pendant cette période, la remise en question du système de valeurs religieuses et sociales, la prise de conscience d'une réforme scolaire et le besoin d'un affranchissement au niveau culturel et économique provoquent des transformations importantes au sein de la société québécoise. Des changements idéologiques profonds caractérisent les associations et les groupements sociaux. Pour sa part, l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, formée en majorité de Québécois, n'échappe pas à ces transformations idéologiques. En effet, certains événe-

ments reliés plus étroitement à l'action des bibliothécaires ont contribué à créer de nouveaux mécanismes de rationalisation.

L'École de bibliothéconomie est créée en tant que département de l'Université de Montréal. De nouveaux professeurs mieux rémunérés y travaillent à temps complet et dispensent un enseignement de qualité. En 1959, le gouvernement du Québec crée la Commission et le Service des bibliothèques publiques (Loi 35) pour aider à l'organisation, au fonctionnement et au développement des bibliothèques publiques au Québec. De nouvelles méthodes d'enseignement nécessitent, dans certains cas la création, dans d'autres l'amélioration des bibliothèques déjà existantes aux niveaux élémentaire, secondaire et de collège; de plus, le ministère de l'Éducation crée le Service des bibliothèques scolaires (Loi 39). Les changements au niveau de la société globale et, en particulier, l'importance sans précédent accordée aux bibliothèques vont favoriser l'émergence d'une nouvelle image du bibliothécaire et une réévaluation de son action et de son rôle dans la société.

L'humanisme et la religion ne sont plus des facteurs de structuration et d'unification de la pensée des bibliothécaires. L'humanisme chrétien devient une idéologie secondaire par rapport à la nouvelle idéologie scientifique. Il y a donc une sorte d'inversion de l'intensité des idéologies en regard de la première phase historique.

La bibliothèque et le public

La bibliothèque est considérée comme une institution vivante où le bibliothécaire prend les initiatives nécessaires pour aller au devant du public au lieu d'attendre passivement un public plus ou moins marginal. Cette institution n'est pas seulement accessible à une classe privilégiée, les raffinés et les oisifs, mais aussi aux chercheurs et à toute la population. Elle n'est plus un musée rempli de livres poussiéreux et gardés par des originaux, mais plutôt un centre de vie communautaire pour toute personne désireuse de connaître: il n'y a pas si longtemps, lit-on dans le rapport des travaux du congrès de 1964, on concevait le bibliothécaire comme un vulgaire technicien qui s'occupait de la bibliothèque considérée comme un objet de loisir ou un magasin de livres fermé à clé la plupart du temps. Les bibliothèques publiques sont plutôt des outils nécessaires au développement culturel de toute la population. La bibliothèque d'enseignement, loin d'être un objet de loisir, est le prolongement des programmes d'études et de recherche.

«Un collège c'est un foyer de culture et non un centre de loisir et la bibliothèque est le centre nerveux de toute l'institution. C'est l'essentiel qui a été considéré comme un accessoire à cause de la priorité accordée aux piscines modernes et aux gymnases» (Congrès 1964, p. 106).

Les bibliothèques publiques sont d'abord considérées comme des centres de documentation et d'instruction, puis comme des lieux de distraction et d'évasion. Les bibliothécaires se plaisent d'ailleurs à les appeler les «universités du peuple».

«Il faut reconnaître que ces dernières années ont vu se déployer de louables efforts pour faire de la bibliothèque un véritable laboratoire de recherches, un lieu de travail et de réflexion» (Congrès 1963, p. 8).

Les exigences scientifiques comme principe d'action

L'avènement de la technologie dans la bibliothéconomie a fait éclater des ensembles culturels syncrétiques et la spécialisation devient un nouveau principe d'action. Les thèmes portant sur l'humanisme chrétien, la critique littéraire, la morale, les devoirs du bibliothécaire et son rôle d'éducateur sont de plus en plus remplacés par des thèmes tels la mécanisation des services techniques, l'administration, la planification et le développement des bibliothèques, la recherche, la compétence et les qualifications du bibliothécaire.

La profession

— La recherche d'un nouveau statut

La profession de bibliothécaire, définie jadis comme un métier permettant d'exercer une activité plus ou moins rémunératrice, prend maintenant un sens plus restreint puisqu'elle nécessite l'obtention d'un diplôme universitaire reconnu. Malgré cette exigence, le bibliothécaire ne se sent pas reconnu par la société et n'occupe pas la place désirée dans la hiérarchie des professions. Son travail, il est vrai, n'est plus une action de moine (apostat et abnégation de soi) et n'est plus autant perçu comme tel par la société. Lors du congrès tenu en 1962, on étudie les divers aspects de la profession et on tente de montrer pourquoi le bibliothécaire n'a pas le statut désiré non seulement au pays mais aussi à l'étranger.

«Dans diverses enquêtes sur les profes-

sions aux États-Unis et en France en 1959, on ne mentionne pas celle de bibliothécaire parce qu'elle ne serait pas suffisamment définie aux yeux du public» (Congrès 1962, p. 15).

Everett Hughes⁸, qui étudie les professions depuis plus de 35 ans, place les bibliothécaires dans la catégorie des professions en devenir; il qualifie cette profession d'«*emerging profession*», une profession naissante qui se dirige de plus en plus vers le statut professionnel: la formation d'un corps de science abstraite et spécialisée qui nécessite un long entraînement approprié et un fier idéal de service à la collectivité humaine (Congrès 1962, p. 16).

Le bibliothécaire prend conscience de son rôle et réalise qu'il n'a pas encore atteint un statut égal à celui d'autres professionnels. La société ne lui accorde pas le prestige auquel il a droit parce qu'elle ne voit pas très bien la signification et l'utilité de son action.

«Il n'y a pas si longtemps, quand un professeur avec 12 ans d'enseignement et un salaire de \$3,500 quittait l'enseignement, obtenait un diplôme à l'École des bibliothécaires et prenait en mains la direction d'une bibliothèque scolaire, le salaire était réduit par la même commission scolaire à \$2,200» (Congrès 1964, p. 104).

Le caractère social et professionnel n'était pas reconnu et sanctionné par la société. Le bibliothécaire est conscient que le rôle social de sa profession a été négligé, celui de se rendre responsable de l'attitude de la population envers la profession de bibliothécaire.

«Notre prestige, comme professionnels, nous avons à le gagner» (Congrès 1962, p. 73).

«Le bibliothécaire qui, en servant le public, donne l'impression d'être un fonctionnaire résigné et routinier, peu satisfait de son sort, mais incapable d'en sortir, rend un très mauvais service à sa profession et retarde ainsi son propre essor sur le plan économique et social» (Congrès 1961, p. 93).

«En 1962, 17 à 34% du temps des bibliothécaires diplômés et non-administrateurs était utilisé à du travail non professionnel» (Congrès 1962, p. 32).

Cette prise de conscience d'un malaise

8. Everett, Hughes, «Theoretical limits on professionalization». *56e Congrès annuel de l'American Sociological Association, tenu à St. Louis, le 29 août 1961.*

conduit les bibliothécaires à rechercher les moyens d'améliorer leur statut professionnel. Les bibliothécaires s'orientent vers des exigences académiques et scientifiques et une transmission plus professionnelle du contenu intellectuel du livre.

— La spécialisation

Le progrès des sciences et la multiplicité des documents écrits ou audiovisuels submergent les bibliothécaires qui parviennent à peine à surnager afin de répondre aux demandes de la clientèle. Il leur apparaît nécessaire de se spécialiser sans oublier toutefois la culture générale. L'idéologie scientifique, émergeant d'un milieu pénétré de l'humanisme chrétien, ne pouvait être au début le seul système de justification de l'action à entreprendre. Si le bibliothécaire n'est plus un retraité, un gardien, un commis ou un technicien, il demeure un érudit et doit devenir un spécialiste.

«L'évolution, la multiplicité et la diversité des connaissances humaines font aujourd'hui à tous un impérieux devoir de se documenter continuellement tant pour avoir une culture générale que pour approfondir une science faisant objet d'une spécialité» (Congrès 1960, p. 10).

L'organisation scientifique d'une collection de volumes, le choix des livres et la complexité des informations à transmettre exigent du bibliothécaire, outre une vaste culture, une connaissance approfondie de sa profession. Mais cette vaste culture, présentée jadis comme un idéal à atteindre, est reléguée au second plan à cause du haut niveau de compétence requis par le développement des bibliothèques. La spécialisation et les exigences académiques ne sont plus perçues comme des éléments accessoires et ajoutés au système de rationalisation. Pendant cette seconde période, la spécialisation est plutôt le principe de justification et de légitimité de l'action des bibliothécaires. Ceux-ci doivent perfectionner leurs techniques pour rendre toutes les connaissances accessibles aux lecteurs et aux chercheurs le plus rapidement possible parce que les moyens conventionnels ne sont plus efficaces. «[Il est] révolu le temps des petites fiches, du cisaillement et du collage» (Congrès 1965, p. 90).

Les progrès dans tous les domaines ont étendu le champ des connaissances et des recherches et les quelques bibliothécaires spécialisés ne suffisent plus.

«Les chercheurs et les savants devront

se contenter de palliatifs et de solutions provisoires, c'est-à-dire qu'ils devront faire eux-mêmes le travail de recherche qui n'est pas effectué par les bibliothécaires parce que ceux-ci ne sont pas assez nombreux ou assez compétents» (Congrès 1963, p. 28).

Le bibliothécaire ne recherche plus cette universalité chère à Pascal qui affirmait qu'il est plus beau de savoir quelque chose de tout que de tout savoir d'une chose.

«Étant donné qu'on ne peut se cultiver dans tous les domaines du savoir à la fois, le bibliothécaire se verra obligé de se spécialiser dans un secteur particulier en y creusant une discipline déterminée pour connaître l'essentiel de la littérature qui s'y rattache et se trouver ainsi en mesure d'aider efficacement ceux qui veulent se cultiver ou produire dans ce domaine» (Congrès 1962, p. 19).

Ainsi, lors du congrès tenu en 1963, on prévoit qu'en 1970 le bibliothécaire devra détenir une maîtrise en bibliothéconomie en plus d'un titre universitaire dans une autre discipline.

La corporation professionnelle et le syndicalisme

Les bibliothécaires ont recours, entre autres, à deux mécanismes pour faire valoir leurs exigences scientifiques et leur statut professionnel. Les bibliothécaires diplômés manifestent un grand intérêt⁹ à se grouper dans une corporation professionnelle parce que les membres de l'Association ne partagent plus des objectifs communs. Le congrès tenu en 1965 décide de former une commission d'étude en vue de la création d'une corporation professionnelle: «C'est là un des moyens concrets de valoriser devant le public la profession de bibliothécaire» (Congrès 1965, p. 130):

«Il est résolu que la corporation professionnelle des bibliothécaires aura pour objet la définition de la nature de ladite profession, la surveillance de l'exercice de la profession, l'établissement et le maintien des normes de formation professionnelle, l'encouragement de l'étude et de la recherche dans le domaine de la bibliothéconomie, l'avancement, le développement et la protection

des intérêts des membres et le développement général des bibliothèques et de leurs services» (Congrès 1966, p. 130).

Le syndicalisme, qui a fait d'énormes progrès chez les professionnels du secteur public, a aussi atteint les bibliothécaires des grandes bibliothèques et des services gouvernementaux. En 1966, les bibliothécaires et le personnel des bibliothèques de l'Université de Montréal faisaient la grève. C'était là un fait sans précédent dans l'histoire des bibliothécaires canadiens-français. Ce geste marquait une autre étape dans l'évolution de la profession et reflétait une pensée nouvelle. Envoyée l'image du bibliothécaire bénévole, timide, conformiste et non engagé! Le syndicalisme a eu un effet positif sur les conditions de travail et la description des tâches du bibliothécaire professionnel. Ainsi le traitement du jeune bibliothécaire diplômé passait de \$3,500 en 1959 à \$6,000 et \$7,000 en 1969.

«Il apparaît donc, si nous jugeons la situation correctement, que les bibliothécaires devront se tourner vers les syndicats s'ils veulent satisfaire à leurs espérances grandissantes. Les bibliothécaires, quelle que soit leur réticence à se soustraire à leur attitude professionnelle traditionnelle, devront s'astreindre à appuyer leurs revendications légitimes sur une action collective directe.»¹⁰

Les bibliothécaires tentent de concilier syndicalisme et corporation professionnelle: le syndicalisme normaliserait les relations de travail entre employeurs et employés et protégerait les droits des syndiqués; la corporation regrouperait les membres de la profession afin de défendre leurs intérêts professionnels et d'établir des normes d'admission. Si des bibliothécaires résistent à l'apparition du syndicalisme par crainte d'être assimilés aux employés de bureau, aux commis et aux ouvriers, ou encore parce qu'ils ont appris à se satisfaire de ce qu'on leur accorde sans qu'ils aient à le demander ou à le revendiquer, ou parce qu'ils aspirent aux fonctions administratives et conçoivent la corporation dans sa signification traditionnelle, il reste néanmoins que la majorité d'entre eux désire utiliser ces deux formes d'action pour atteindre ses objectifs.

Les idéologies secondaires

L'idéologie nationaliste

Lors du congrès de 1966, les bibliothécai-

9. Cet intérêt vient d'un changement dans la composition de l'Association. En 1950, l'Association était composée de 16 bibliothécaires professionnels sur 350 membres. En 1962, le rapport était de 218 sur 512 membres et en 1965, d'environ 300 sur 600 membres.

10. *Le syndicalisme et les bibliothécaires*, Montréal, A.C.B.L.F., 1968, p. 53.

res prennent conscience du fait que si la CLA-ACB (Canadian Library Association — Association canadienne des bibliothèques) se définit comme une association bilingue, elle se révèle, dans les faits, essentiellement anglophone. Ils décident de former un comité de liaison CLA-ACBLF chargé d'étudier les modalités de la reconnaissance officielle d'une association nationale anglophone et d'une association nationale francophone. Ce comité a aussi la responsabilité de recommander les moyens d'établir un dialogue soutenu et profitable entre les deux associations de bibliothécaires.

Les bibliothécaires manifestent ainsi leur autonomie et ont le sentiment de partager une même langue et une même culture, mais en référence à la nation canadienne-française beaucoup plus qu'à la nation québécoise. Les exigences scientifiques ne font pas oublier la conservation et la propagation des valeurs culturelles qui leur sont propres:

«Nous avons un rôle primordial à jouer en ce pays tout entier comme gardiens et propagateurs non seulement de la culture générale, mais aussi et surtout de la culture qui est la nôtre, la culture française» (Congrès 1965, p. 28).

Le bibliothécaire assure le maintien des vraies valeurs françaises au Canada en encourageant la lecture des auteurs français et canadiens-français. Le développement de l'esprit français au Canada se fera au contact d'œuvres choisies beaucoup plus pour leur valeur littéraire que pour leur valeur morale.

«Français celui qui entre dans la franchise d'un Gide ou l'émotion d'un Mauriac, la hauteur de Claudel ou le refus de Sartre, la subtilité de Proust, l'intelligence de Valéry et la phrase dépouillée d'un Montherlant. Que l'esprit devient affiné par la fréquentation de tels maîtres et qu'il est mûr alors pour les hauteurs... Cet esprit français que je qualifierais d'universel, sera ici concrétisé par l'apport des auteurs canadiens-français» (Congrès 1965, p. 93).

L'idéologie humaniste

Devant la nécessité de se spécialiser, l'acquisition des connaissances qui permet d'être utile dans tous les domaines du savoir n'est plus un idéal abstrait à atteindre. L'élément humaniste occupe ainsi une place secondaire dans le cadre de référence des bibliothécaires. D'une part, la notion d'humanisme s'est élargie allant d'un humanisme individualiste à

un humanisme collectif. L'action du bibliothécaire qui, jadis, était la «mission» d'un homme, devient maintenant la «mission» d'une profession. D'autre part, la notion d'humanisme (culture classique, connaissances très étendues, esprit cultivé, etc.) s'est restreinte pour privilégier une certaine spécialisation. La référence à un humanisme capable de soulever l'admiration et le respect des contemporains est reliée aux exigences scientifiques de la profession: «Le bibliothécaire doit être un homme cultivé, possédant un diplôme universitaire dans une discipline importante» (Congrès 1964, p. 112).

L'idéologie religieuse

Le bibliothécaire est beaucoup plus un homme de science, un conseiller en lecture, un spécialiste qu'un moraliste ou un érudit qui voit à la protection spirituelle, religieuse et morale de sa clientèle. L'action religieuse du bibliothécaire ne constitue plus l'élément central de sa «mission» en raison du milieu et de la sécularisation de l'Association.

«Il ne faut pas oublier que si pour le religieux, la profession de bibliothécaire est peut-être encore un apostolat et que sa sécurité matérielle est garantie par la communauté, pour le laïc, elle est une profession, c'est-à-dire une manière de pourvoir, par le travail, à sa subsistance (...) Les garanties de stabilité, de sécurité, d'avancement que le religieux trouve dans son ordre, le laïc doit le retrouver dans sa profession» (Congrès 1960, p. 133).

La religion est ainsi un élément secondaire du système idéologique. Le bibliothécaire qui, par son rôle, doit favoriser la formation de la liberté religieuse, morale et intellectuelle, le fait de façon plus libérale et moins autoritaire. «On peut ne pas aimer tel ou tel auteur par exemple Mauriac, Graham Greene ou encore Mounier, ce n'est pas une raison suffisante pour mettre leurs livres sous réserve» (Congrès 1962, p. 84). Au lieu de défendre sa foi et ses croyances par des dogmes et des principes abstraits au niveau de l'action scientifique, le bibliothécaire témoigne de son expérience religieuse au niveau des comportements humains.

Conclusion

L'analyse des idéologies de ces deux périodes montre que la vision du monde, la praxis et le mode d'argumentation sont différents pour chacune.

La vision du monde

La première période est caractérisée par une vision unifiée de la société. L'humanisme chrétien regroupe les idéologies religieuse, nationaliste et scientifique dans une conception syncrétique et unitaire. La religion remplace la science, tout en étant la principale source de connaissance, se confond avec la morale et la langue et constitue un moyen de sauvegarder l'ordre social. Elle apparaît comme un principe d'unité et un principe d'explication de l'objet de la science. La critique littéraire se conçoit en référence à la sagesse surnaturelle.

La vision de la société pendant la seconde période est plutôt différenciée en raison de l'émergence de l'idéologie scientifique. La religion, devenue plus personnelle sans toutefois perdre de l'importance dans son ordre de valeurs, ne représente plus un univers englobant celui de la science, car celle-ci porte en elle-même son propre principe d'explication. Le but premier de la propagation de la langue française n'est plus la sauvegarde de la religion, mais plutôt la conservation et le développement d'un esprit français et d'une culture française en Amérique.

La praxis

Il existe désormais une différence dans l'action du bibliothécaire considéré dans sa bibliothèque et dans son milieu. La bibliothèque, vue jadis comme un objet de luxe, un musée de livres poussiéreux ou un temple sacré accessible à un petit groupe de privilégiés, se définit maintenant comme une université du peuple ou un laboratoire de recherche ouvert à tous.

Au début de la première période, il arrivait fréquemment que le bibliothécaire classât les livres selon ses propres normes et qu'il passât la plupart de son temps à expérimenter ses techniques personnelles pour ne transmettre généralement que le contenu matériel du livre. Le bibliothécaire de la seconde période n'est plus l'homme à tout faire et accomplit une tâche précise et déterminée. Il devient un conseiller en lecture qui vise à transmettre le contenu intellectuel du livre. La mécanisation des techniques lui laisse plus de temps pour développer divers types de services et les offrir au public.

Le mode d'argumentation

Enfin, une autre différence apparaît dans le mode d'argumentation, c'est-à-dire dans la façon de justifier et de légitimer l'action du

bibliothécaire. Pendant la première période, la force d'argumentation des principes vient beaucoup plus de leur vérité intrinsèque que de la nécessité d'un lien avec l'action (ex. application de la loi de l'Index). Dans l'idéologie humaniste chrétienne, on expose et on défend des principes; dans l'idéologie scientifique, on démontre des vérités concrètes. L'idéologie dont l'humanisme chrétien constitue l'élément primaire s'appuie sur le passé en fonction d'un avenir abstrait et lointain; l'idéologie dont la science est l'élément primaire s'appuie sur l'histoire et sur le présent en fonction d'abord d'un avenir concret et immédiat.

Autres sources consultées

- Bulletin de l'ACBLF*. Montréal, 1955-1959.
- Charest, Paul, et Tremblay, Marc-Adélar. «Isolement et vision du monde à Saint-Augustin», *Recherches sociographiques*, vol. VIII, no 2 (mai-août 1967), 151-176.
- Dumont, Fernand. «Notes sur l'analyse des idéologies», *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2 (mai-août 1963), 155-165.
- _____. «La représentation idéologique des classes au Canada français», *Recherches sociographiques*, vol. VI, no 1 (janvier-avril 1965), 9-22.
- _____. «Structure d'une idéologie religieuse», *Recherches sociographiques*, vol. I, no 2 (avril-juin 1960), 161-187.
- Duval, Louise. «Quelques thèmes idéologiques dans la revue *L'enseignement primaire*», *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2 (mai-août 1963), 201-217.
- Fortin, Gérald. «Changements sociaux et transformations idéologiques: deux exemples», *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2 (mai-août 1963), 224-227.
- Gagnon, Nicole. «L'idéologie humaniste dans la revue *L'enseignement secondaire*», *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2 (mai-août 1963), 167-200.
- Konstantinov, F. «Sociologie et idéologie», in *L'homme et la société*, Paris, 2 octobre 1966, p. 25-39.
- Mémoire de l'ACBLF présentée à la commission royale d'enquête sur l'enseignement*, Montréal 1962.
- Revue des bibliothèques*. Montréal, 1945-1947.